Dole Groupe Vert et Ouvert

Information locale - Vision globale

Pages Vertes et Ouvertes

N°3 Mars 2022

EDITO

Union sacrée

Le 11 février 2022, à la salle Edgar Faure de la Mairie de Dole, les élus écologistes ont participé à un rare moment d'union sacrée de tous les élus présents de la gauche à la droite (dont le Maire de Dole) de notre circonscription. Il s'agissait d'une réunion organisée à l'initiative du Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole en réaction à l'annonce de l'abandon de la chirurgie conventionnelle (chirurgie d'urgence et d'hospitalisation) pour avril 2022. Rien de plus normal que de voir les élus, dépassant leurs clivages politiques, s'engager à défendre l'offre et la qualité des soins concernant plus de 100 000 habitants de notre territoire !

Cependant, nous ne pouvons pas oublier que la *Tarification à l'Activité* (chaque geste de soin devant désormais être rentable) votée par la majorité de droite à l'Assemblée Nationale et mise en place entre 2003 et 2007 a fragilisé les hôpitaux de France. Ne tenant pas compte des dégâts engendrés par ce "management" des patients et des personnels, le gouvernement du Président Macron a annoncé l'arrivée de cette « Tarification à l'Activité » pour la pédopsychiatrie et la psychiatrie ! Le Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Ylie sera directement impacté !

En dehors de cette union sacrée, l'action des élu·e·s écologistes se poursuit au sein du Conseil Municipal de Dole et au Conseil Communautaire du Grand Dole. Que ce soit sur la qualité de l'eau, la qualité de vie des seniors et des jeunes pour ne citer que quelques exemples développés dans ce quatre-pages, nous continuons à agir dans l'intérêt des Doloises et des Dolois. C'est parfois compliqué lorsque M. Le Maire refuse de nous communiquer certains documents. Nous devons affirmer nos droits pour que la liberté d'accès aux études financées avec l'argent des contribuables soit respectée.

Les élus conseillers municipaux de la ville de Dole, conseillers communautaires du Grand Dole :
Nicolas Gomet
Laetitia Jarrot-Mermet
et Hervé Prat

AU SOMMAIRE

- **La future crèche des P'tits Loups et l'école maternelle**
- **Quelles solutions pour les personnes en perte d'autonomie ?**
- **Quelles actions pour une meilleure qualité de l'eau ?**

Ne laissons pas le bien-être des écoliers sur le bord de la route

Est-il pertinent de continuer de s'inquiéter sur le lieu d'implantation de la future crèche des P'tits Loups et de la maternelle Saint-Exupéry en bordure de la RN 905 ?

Si le rapport ATMO (indice multi-polluant de la qualité de l'air) présente des moyennes avec des seuils de pollution acceptables, ces chiffres nécessiteraient cependant d'être affinés au regard des heures de fréquentation des enfants (trafic routier de 8h à 17h). Il faudrait également renforcer le nombre de polluants recherchés.

Et quid des nuisances sonores à plus ou moins long terme ? (trafic routier intense, travaux de démolition et de reconstruction).

À quand une vraie politique publique de prévention environnementale et sanitaire devançant les normes en vigueur ?

La majorité persiste et signe, sans écouter, sans se retourner.

Le maintien de cet emplacement est-il dicté par des choix financiers (subventions : détruire et reconstruire au même endroit) ou par des projets futurs sur les autres sites possibles (terrain vague près du COSEC par exemple) ? Le secret est bien gardé.

Nous déplorons l'absence de concertation citoyenne constructive, exigeante et transparente, là où nous privilégierions une démocratie participative avec des conseils citoyens !

Pour un plan senior

Pas une opération immobilière

Quel accompagnement ?

Les enjeux liés à la perte d'autonomie sont particulièrement importants à Dole où la part des personnes âgées est forte. Les enquêtes sur la gestion d'EHPAD ou les témoignages de résidents de foyers laissés à l'écart d'informations qui les concernent ont placé un projecteur sur le cadre et les conditions de vie de nos aînés.

Il faut dénoncer les placements en EHPAD trop coûteux mais aussi réfléchir aux **alternatives qui proposent des structures d'accueil plus petites, fondées sur des valeurs de coopération et d'entraide**, réfléchir aussi à augmenter les rémunérations des aidants afin de rendre à ces métiers la juste reconnaissance de leur valeur et de leur pénibilité.

Il convient de mieux coordonner les parcours de soins et d'accompagnement qui obligent parfois actuellement à prolonger une hospitalisation faute de place en EHPAD. En outre, le secteur dolois manque de lits pour l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Quelles solutions d'hébergement ?

- **Les Services d'Aides et Accompagnement à Domicile (S.A.A.D)**

Des prestataires envoient des auxiliaires de vie à domicile. Le coût moyen **horaire** est de **27 €** alors que le montant de l'aide A.P.A. versée par le conseil départemental du Jura, est de **18,50 € par JOUR** ! Cet accompagnement peut être renforcé par des soins infirmiers à domicile (S.I.A.D) pris en charge par la Sécurité Sociale.

- **Les résidences autonomie**

Gérées par le CCAS, non médicalisées, destinées aux personnes peu dépendantes. Solution intermédiaire entre le logement individuel et la structure collective (ex : restauration, animations). Une aide au logement peut être versée par la CAF.

- **Résidences senior, résidences services - Pour des personnes autonomes**

Principalement gérées par des bailleurs sociaux ou par des entreprises pour les plus luxueuses. Logements individuels avec possibilité de prestations facultatives payantes.

- **Maisons seniors**

En lotissement, avec des locaux communs, et l'aide éventuelle d'auxiliaires de vie. La ville semble envisager une gestion privée comme il en existe déjà.

- **EHPAD - Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes**

Jusqu'à un an de liste d'attente pour une structure à 1800€ par mois, l'attente peut être moins longue dans le privé mais le tarif peut monter à 3500€ par mois dans le Grand Dole.

- **Habitat intergénérationnel**

Plusieurs logements au sein d'une même résidence pouvant accueillir, familles, personnes âgées, étudiants... Favorise le lien social et évite l'isolement tout en préservant l'intimité.

- **Familles d'accueil**

Elles sont formées et peuvent accueillir des adultes valides. Elles ne seraient qu'une quarantaine dans tout le Jura mais disposent d'encore moins de places pour les personnes âgées puisqu'elles accueillent aussi des personnes handicapées.

- **Colocation**

Entre personnes âgées ou avec des personnes plus jeunes. Chacun a son espace privé et bénéficie d'espaces communs et de la présence rassurante d'autres personnes. Quelques initiatives privées dont au moins une à Dole.

Retrouvez l'intégralité de notre dossier sur notre site: https://listeverteetouverte.fr/

Résidences Autonomie du Val d'Amour : Suite et fin

Alertés par les familles et résidents anxieux d'être laissés sans information par la majorité municipale, les élus d'opposition interrogent sur le sort du foyer du Val d'Amour depuis le mandat précédent. En effet, le passage du foyer en direction commune avec celui des Paters et l'agrandissement de ce dernier ne laissent personne dupe sur l'avenir des Résidences Autonomie. La présence d'engins sur le chantier de la piscine toute proche a ravivé les inquiétudes début 2021. Nous avions alors pu rassurer les résidents : avec l'étude du chiffrage de réhabilitation annoncée pour l'automne, il ne devait rien se passer avant l'année suivante.

Plus catégorique, l'élue en charge des personnes âgées a même affirmé en mai dans la presse qu'il n'y aurait pas de fermeture et qu'il était envisagé de réaliser les travaux de rénovation en présence des résidents. Ce scénario est aujourd'hui démenti : avant même que les conclusions de l'étude soient rendues (à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous les attendons toujours, et ce depuis septembre), il a été décidé que les résidents devront quitter leur lieu de vie pour que Grand Dole Habitat récupère l'usage du bâtiment. Les Résidences Autonomie de la ville de Dole ne seront plus que sur un seul site, celui des Paters, et perdront au passage une trentaine de logements.

Plan senior : projet immobilier et plan de communication

Pour faire passer plus facilement le déménagement "soudain" des résidents du foyer du Val d'Amour, le maire a annoncé un plan de communication qualifié de « *plan senior* ».

Mais ce projet consiste principalement en la poursuite des travaux sur le point d'être achevés (puis le transfert de résidents vers les Paters agrandis) et en la vente de terrains pour déléguer à d'autres (privé, bailleur social) la gestion des personnes en perte d'autonomie.

Plutôt que de mettre les résidents du foyer du Val d'Amour devant le fait accompli de la fermeture qu'ils pressentent depuis 2016, un vrai plan senior les aurait **mieux considérés en les impliquant** dès le début des travaux aux Paters.

Plutôt que de regrouper les personnes dans des bâtiments selon leur niveau d'autonomie, un vrai plan senior aurait proposé de **nouveaux types d'habitats intergénérationnels**,

Plutôt que de discriminer les personnes âgées par des bâtiments "sociaux" et d'autres "de luxe", un vrai plan senior aurait **favorisé la mixité sociale**.

Plutôt que de n'envisager que la création de logements, un vrai plan senior aurait **repensé les aménagements et services de la ville pour aider les personnes à rester dans leur logement** ou, quand ce n'est plus possible, au moins dans leur quartier.

À noter dans vos agendas

Table ronde avec Benoît Biteau, député européen EELV

Samedi 7 mai à 16h à Locadole (parvis de la gare)

"Le lien entre santé, agriculture et écologie"

Pour nous contacter :
groupevertetouvert@ecomail.fr

Pour demander à recevoir la Lettre :
groupevertetouvert@ecomail.fr

Suivez-nous !

http://www.facebook.com/GroupeVertEtOuvert

listeverteetouverte.fr

europe écologie les Verts

Comme un poison dans l'eau

Moins polluer les champs pour ne pas avoir à traiter l'eau

Depuis la dernière parution de notre 4-pages posant la question « *quelle est la qualité de l'eau que l'on boit à Dole ?* », nos voisins de Montmirey-le-Château se voient interdire la consommation de l'eau du robinet.

En cause : « *les Agences Régionales de Santé (ARS) ont augmenté la liste des métabolites* à rechercher* ». C'est par ces mots qu'un communiqué a été adressé aux habitants.

***Métabolites :**

Quand un pesticide rencontre une plante ou un sol, quand il reçoit de l'eau, quand il a froid ou chaud, quand il est avalé par une abeille, un oiseau, un ver de terre, il se transforme. Ce produit de dégradation s'appelle métabolite. En moyenne, un pesticide pourrait former entre 4 et 10 métabolites. Et ceux-ci peuvent être plus dangereux que le pesticide dont ils sont issus.

La solution trouvée pour continuer la distribution est d'acheter de l'eau "conforme" pour la diluer à l'eau polluée. C'est censé nous rassurer ? Est-ce une pratique courante quand une eau n'est pas conforme ? Et cette solution n'étant pas suffisante avec des taux encore trois fois plus élevés que la normale, il va falloir investir dans un traitement par des filtres au charbon actif.

Encore une fois le problème est pris à l'envers. Au lieu de résoudre les problèmes à la source, on va essayer de trouver des palliatifs coûteux.

Très inquiétant aussi, le délai dans lequel les habitants ont été prévenus : après une recherche un peu compliquée pour retrouver les analyses de l'eau distribuée, il s'avère que les analyses non conformes sont fréquentes depuis une année.

À Dole, quelle certitude avons-nous que la convention signée sur les zones de captage protège la santé de nos agriculteurs et la qualité de l'eau pour la population ?

Dans d'autres localités, comme à Lons-le-Saunier, agir en amont est la solution de bon sens. Cette démarche implique d'être partagée avec les collectivités, les agriculteurs, les particuliers, les gestionnaires d'entreprises, pour que des pratiques alternatives aux pesticides, herbicides, nitrates, rejets domestiques se mettent en place. Ainsi depuis 1992, des partenariats avec des agriculteurs sont signés pour réduire les intrants,

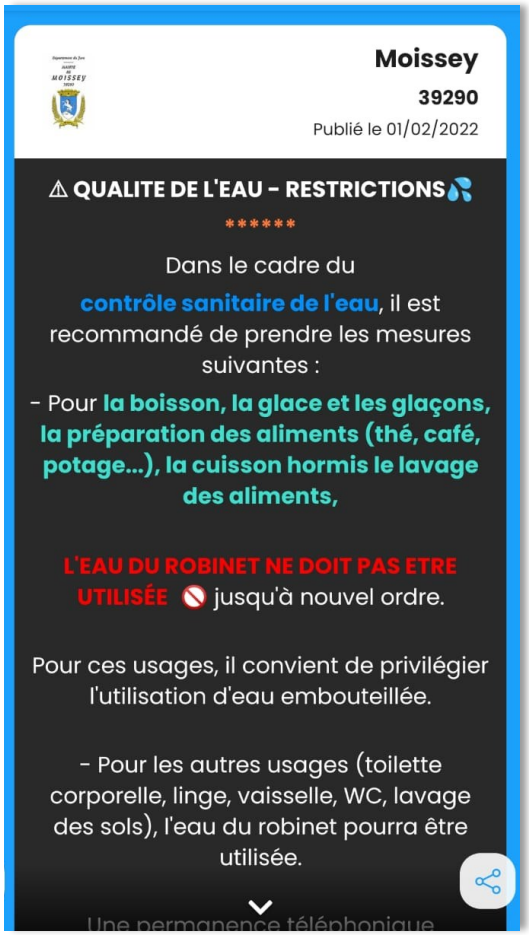

changer leurs cultures comme l'abandon de la culture du maïs, agrandir le périmètre de protection, etc. Pour la collectivité, c'est aussi l'ouverture d'une légumerie qui prépare les légumes bio pour la cantine (5000 repas par jour) et la réalisation de pain bio.

Comme quoi, des solutions existent bien !

Lons-le-Saunier a su prendre des mesures efficaces pour réduire les polluants agricoles et les a renforcées récemment. L'absence d'anticipation de la municipalité de Dole va-t-elle conduire à un scénario noir ?

La station de pompage de Villevieux fournit l'eau potable à la ville de Lons-le-Saunier.

Comité de rédaction : Catherine Bénézech, Véronique Besançon, Marie-Agnès Chalumeaux, Nicolas Gomet, Hubert Guyet, Laetitia Jarrot Mermet, Jean-Yves Millot, Sophie Montenot, Hervé Prat, Nicolas Roques - Conception : Jean-Michel Millotte